



SNMKR
SYNDICAT NATIONAL
DES MASSEURS KINESITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

- EI

Masseur-kinésithérapeute

Numéro RPPS :

Conventionné

Adresse :

Numéro de contrat RCP :

HONORAIRES NON REMBOURSÉS

Ne donnant pas lieu à une prise en charge par la sécurité sociale

DÉSIGNATION DE LA PRESTATION	HONORAIRES (P.U.)
	€
	€
	€
	€
	€
	€
	€
	€

Renseignez-vous auprès de votre professionnel pour obtenir un devis des prestations concernées.